

DIPLÔME D'ÉTAT D'AIDE SOIGNANT- Niveau 4

L'aide-soignant exerce son activité sous la responsabilité de l'infirmier. Dans ce cadre, l'aide-soignant réalise des soins liés aux fonctions d'entretien et de continuité de la vie visant à compenser partiellement ou totalement un manque ou une diminution de l'autonomie de la personne ou d'un groupe de personnes.

Quelles perspectives après le diplôme ?

La profession offre de nombreux débouchés dans différents services. Ainsi l'augmentation de la population de personnes âgées dépendantes se traduit par un besoin croissant de professionnels.

Où l'AS peut travailler ?

Dans différents lieux : hôpitaux, cliniques, centres de rééducation, maisons de retraite, de convalescence, centres d'accueil pour handicapés, services d'hospitalisation ou de maintien à domicile des personnes âgées..

PUBLIC CONCERNÉ

Elèves/Étudiants
Demandeurs d'emploi
Salariés

Pré-Requis : Avoir plus de 17 ans à l'entrée de la formation

MODALITÉ D'ACCÈS

Sélection des candidats sur dossier et entretien de sélection

FRAIS CONTRIBUTION FAMILIALE

Tarif 2021/2022 : 702€
Cursus partiel : Nous contacter

CONTACT

Secrétariat Sanitaire et Social
secretariat.sanso@lja35.fr
02.99.84.30.32
61 rue la fontaine - CS2801
35708 RENNES cedex 7
www.lja35.fr

ORGANISATION FORMATION

22

SEMAINES
ENSEIGNEMENT
THÉORIQUE

22

SEMAINES
ENSEIGNEMENT
CLINIQUE

5

BLOCS
DE
COMPÉTENCES

Bloc 1 : Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale en repérant les fragilités

Bloc 2 : Appréciation de l'état clinique de la personne et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration avec l'infirmier en intégrant la qualité et la prévention des risques

Bloc 3 : Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants

Bloc 4 : Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités de soins, au lieu et aux situations d'intervention

Bloc 5* : Transmission, quels que soient l'outil et les modalités de communication, des observations recueillies pour maintenir la continuité des soins et des activités

* Le bloc de compétence et de formation 5 constitue un bloc de compétences équivalent entre le DEAS et le Diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif (DEAES) afin de faciliter les passerelles entre les 2 métiers.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluations et validations des modules tout au long de la formation
- Délivrance du diplôme par la DREETS Bretagne

DURÉE DE LA FORMATION

Cursus complet

12 mois avec 3 semaines de vacances

Cursus partiel - Passerelle

En fonction du diplôme obtenu, seuls certains domaines de compétences sont à valider. Un planning adapté sera fourni par la directrice de l'IFAS après admission.

- Nous contacter
- Voir référentiel :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043646160>



TAUX DE RÉUSSITE ⁽¹⁾

86 %

TAUX INSERTION
PROFESSIONNELLE ⁽¹⁾

71 %

TAUX DE
SATISFACTION ⁽¹⁾

100 %